

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **5 novembre 2007**

Décision n° **B-2007-5677**

commune (s) :

objet : Entretien, réparations et fourniture de matériels de lavage du secteur assainissement et de l'usine d'incinération des ordures ménagères - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Rapporteur** : Madame Elmalan

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 26 octobre 2007

Compte-rendu affiché le : 6 novembre 2007

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pillonel, Claisse, Barral, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Crimier.

Absents excusés : MM. Bret, Charrier (pouvoir à Mme Rabatel), Buna, Muet, Duport, Polga (pouvoir à M. Reppelin), Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Mme Mailler, M. Passi (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : M. Touraine, Mme Guillemot.

**Bureau du 5 novembre 2007****Décision n° B-2007-5677**

objet : **Entretien, réparations et fourniture de matériels de levage du secteur assainissement et de l'usine d'incinération des ordures ménagères - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés**

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le marché a pour objet l'entretien, la réparation et la fourniture de matériels de levage pour les différents services techniques de la Communauté urbaine et la fourniture de câbles mécaniques spécifiques pour levage de l'usine d'incinération Lyon-sud.

Le montant global de l'opération s'élèverait à 610 000 € HT.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des prestations de réparation et de fourniture de câbles.

Les prestations font l'objet des deux lots suivants qui seront attribués séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire :

- lot n° 1 : entretien, réparations et fourniture de matériels de levage des différents services techniques de la Communauté urbaine,
- lot n° 2 : fourniture de câbles mécaniques spécifiques pour levage de l'usine d'incinération Lyon-sud.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet de marchés à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclus pour une durée ferme de quatre ans à compter de leur notification.

Le lot n° 1 comporterait un engagement de commande de 120 000 € HT minimum et 480 000 € HT maximum pour toute la durée du marché.

Le lot n° 2 comporterait un engagement de commande de 50 000 € HT minimum et 130 000 € HT maximum pour toute la durée du marché ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

**DECIDE****1° - Approuve :**

a) - le lancement de l'opération relative à l'entretien, la réparation et la fourniture de matériels de levage pour le secteur assainissement et l'usine d'incinération Lyon-sud,

b) - le dossier de consultation des entrepreneurs.

**2° - Les prestations** seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

**3° - Les offres** seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

**4° - Les dépenses** correspondantes seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - budget annexe de l'assainissement pour le lot n° 1 et budget de la propreté pour le lot n° 2.

**5° - Autorise** monsieur le président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes contractuels liés, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres :

- lot n° 1 : entretien, réparations et fourniture de matériels de levage pour les différents services techniques de la Communauté urbaine, pour un montant minimum de 143 520 € TTC et maximum de 574 080 € TTC,

- lot n° 2 : fourniture de câbles mécaniques spécifiques pour levage de l'usine d'incinération Lyon-sud, pour un montant global minimum de 59 800 € TTC et maximum de 155 480 € TTC.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,